

Médiateur de proximité (h/f)

Au sein de la Direction des Activités Locatives et en lien étroit avec la Direction de la Proximité, **le médiateur de proximité (h/f)** assure la gestion complète des incivilités et des troubles de voisinage. Ses différentes actions et la parfaite coordination des partenariats développés visent à garantir à nos habitants l'usage paisible de leurs logements et des parties communes.

Ce poste implique de réelles capacités d'écoute et d'analyse, associées à des connaissances reconnues en médiation sociale. Le ou la candidat(e) est capable d'apprécier les situations conflictuelles avec tolérance sans s'impliquer émotionnellement. Le poste implique des déplacements fréquents au sein du patrimoine géré par Vannes Golfe Habitat, en privilégiant une présence forte dans la vie des quartiers et en entretenant des partenariats actifs au sein du réseau (structures sociales, associations, instances politiques, services de police et de gendarmerie, etc).

Principales activités :

Gestion des incivilités.

- Gestion des incivilités liées à l'usage du logement et des parties communes, en lien avec la Direction de la Proximité et notamment avec les responsables de secteur, mise en œuvre des mesures de prévention et de régulation des incivilités.
- Veille sociale sur le secteur attribué, réalisation d'enquêtes de voisinage et intervention à domicile en appliquant les méthodes d'intervention adéquate et en mobilisant si besoin le(s) partenaire(s) pour une approche globale de la situation.

Développement de la médiation

- Organisation de réunions collectives de concertation, de médiation ou de toutes autres actions participant à favoriser la tranquillité résidentielle.
- Mise en œuvre d'actions de sensibilisation et d'animation favorisant le bien vivre ensemble et la lutte contre les incivilités.
- Animation et développement d'un réseau partenarial, participation et/ou organisation d'actions ciblées avec les acteurs de proximité présents sur notre territoire.
- Analyse des besoins d'interventions complémentaires des partenaires, proposition d'actions transverses, instauration de chartes de voisinage, etc.
- Propose, organise et anime des actions collectives autour du thème du logement et du bien vivre ensemble

Gestion des troubles de voisinages.

- Orientation et information du plaignant.
- Gestion des troubles de voisinages (conflits de voisinage, différends entre les personnes, nuisances importunant la vie quotidienne des habitants,...) en mettant en place toute mesure de régulation (amiable-contentieux) pour traiter la situation.

Gestion administrative inhérente au poste.

- Rédaction de rapports de situation, de courriers de réponses pour les plaignants / les personnes impliquées / les partenaires.
- Tenue et suivi des tableaux de bord liés à son activité, restitution des données concernant les enquêtes obligatoires et les indicateurs d'incivilités.
- Renseignement du progiciel métier, reporting interne et proposition d'évolution des procédures.

Profil recherché :

Formation Bac +2 /+3 en sciences humaines (BTS/DUT/DEUST médiation et/ou carrières sociales, psychologie ou sociologie avec expérience en médiation)

Vous justifiez idéalement d'une expérience réussie auprès d'un bailleur social, en lien direct avec les problématiques de gestion sociale et d'une première approche de la politique de l'habitat, du logement et de la Ville, des dispositifs sociaux, ainsi que de ses différents acteurs.

Vous devez faire preuve d'une réelle autonomie tout en gardant un esprit d'équipe et en favorisant le travail en transversalité.

Votre aisance relationnelle, alliée à votre maîtrise des techniques d'entretien et de médiation, de gestion des conflits et de l'agressivité, vous permettra de travailler avec les équipes internes et partenaires en garantissant une impartialité totale et en faisant preuve d'une grande discrétion professionnelle.

Ce poste nécessite de bonnes capacités rédactionnelles et la maîtrise des outils bureautiques.

Conditions d'embauche :

Contrat à durée indéterminée à temps plein, à pourvoir rapidement.

Poste de technicien/agent de maîtrise (catégorie 2 niveau 1 de la grille de classification des emplois des OPH).

Les candidatures (lettre de motivation et C.V.) doivent être adressées à l'attention du service Ressources Humaines sur le site de l'Union Sociale pour l'Habitat, **avant le 19 juin 2020.**